

## **Vous êtes sans médecin traitant dans le Nord du Lot ?**

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Nord du Lot a mis en place une **Plateforme d'Accès Médecin Traitant** (PAM) pour accompagner les patients du territoire dans leurs démarches de recherche.

Ce dispositif a pour objectif **d'aider les personnes sans médecin traitant** en étudiant leur situation et en les orientant, lorsque cela est possible, vers un médecin susceptible de les prendre en charge.

Attention ! Il s'agit d'un **accompagnement dans la recherche d'un médecin traitant sans toutefois pouvoir garantir la réussite de cette démarche**, les possibilités dépendant des disponibilités des professionnels de santé du territoire.

Comment faire une demande ? Les patients sont invités à compléter **un formulaire en ligne** (solution à privilégier) accessible depuis le site internet de la CPTS Nord du Lot (rubrique « Services ») afin d'être recontactés. Un **QR code** figurant sur des affiches et cartes diffusées sur l'ensemble du territoire (dont les mairies) permet également d'y accéder directement. Il est aussi possible de **laisser un message au 06 08 34 54 04**.

Pour plus d'informations : [www.cptsdunorddulot.org](http://www.cptsdunorddulot.org)

La PAM **ne se substitue pas aux urgences**. Pour tout problème de santé nécessitant une consultation rapide, contactez le 116 117 et le 15 en cas d'urgence vitale.